



**CENTRE  
HOSPITALIER  
LAVAL**



Centre Hospitalier  
d'Ernée



Hôpital Evron

**Fiche de poste : Psychologue – Service de Santé au Travail  
Poste à 70%**

Corps Catégorie A  
Grade psychologue

## **PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS DE LAVAL, ERNEE ET EVRON**

Le Centre hospitalier de Laval est un établissement public de santé à vocation départementale, support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de la Mayenne et du Haut-Anjou (7 établissements).

Il emploie 2400 professionnels, dispose de 1129 lits et places et compte 3 instituts de formation d'aides-soignants, de masso-kinésithérapie et d'ergothérapie.

Le Centre hospitalier d'Ernée est un établissement public de santé labellisé Hôpital de Proximité. Il emploie 370 professionnels, dispose de 90 lits de médecine SSR, de 176 lits et places d'EHPAD et d'un SSIAD de 52 places.

Certifié par la Haute Autorité de Santé en 2024, le site d'EVRON est labellisé Hôpital de Proximité depuis 2021. Il emploie 270 professionnels, dispose d'un secteur sanitaire composé de 50 lits répartis en un service Médecine et un SMR, l'établissement propose une offre médico-sociale d'EHPAD (176 places), d'un accueil de jour (6 places), d'un SSIAD (76 places) et une Résidence Autonomie (52 logements).

## **POSITION DANS LA STRUCTURE :**

### **Lieux d'exercice et répartition du temps de travail :**

- 50 % au sein du service de santé au travail du CH Laval - UF 0265,
- Mise à disposition auprès de :
  - L'hôpital d'Ernée à hauteur de 10 %
  - L'hôpital d'Evron à hauteur de 10 %

### **Présentation du service:**

Le service de santé au travail du Centre Hospitalier de Laval est composé d'une équipe pluridisciplinaire : médecin, infirmière, psychologue et secrétaire.

### **Horaires de travail :**

Forfait cadre avec 19 RTT/an proratisé selon quotité de travail

### **Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles:**

Exercice sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Ressources Humaines du CH Laval et sous l'autorité fonctionnelle du médecin de santé au travail.

### **Relations fonctionnelles :**

Professionnels du service de santé au Travail, de la DRH, assistance socio-éducative du personnel, professionnels de l'établissement, partenaires extérieurs.

## **MISSIONS DU POSTE**

### ***Missions générales***

- Accompagnement individuel des professionnels
  - Épuisement professionnel, stress au travail, difficultés de communication et d'intégration, gestion de conflits ;
  - Accompagnement à la mobilité ou au reclassement professionnel
- Accompagnement collectif,
  - Contribuer à la politique d'accompagnement du changement (ex : modification organisationnelle)

- Travail d'écoute, organisation de temps de paroles collectifs avec les équipes qui le demandent.
- Intervenir dans un service comme médiateur dans une optique de résolution des conflits interpersonnels
- De manière ponctuelle, le psychologue du travail accompagnera l'agent ou le groupe d'agent dans le cadre de situation d'urgence (agression, décès d'un collègue...)
- Accompagnement Institutionnel
  - Le psychologue du travail peut participer aux groupes de travail relatifs aux conditions de travail, met en œuvre et suit les programmes d'action du F3SCT rentrant dans son champ de compétences
- Prévention des risques psychosociaux

### **Missions spécifiques**

Le/la psychologue :

- Evalue des situations de souffrance psychique, des situations conflictuelles par des entretiens individuels et/ou collectifs
- Participe au maintien et au retour à l'emploi par l'accompagnement individuel des professionnels
- Met en place des actions d'information et de sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux
- Elabore des diagnostics, formule des propositions d'amélioration et d'accompagnement de la mise en œuvre des actions retenues
- Intervient auprès d'un collectif de travail en réponse à des difficultés exprimées collectivement par les professionnels et sur demande du médecin de santé au travail, de la DRH ou de l'encadrement
- Participe aux réunions de suivi médical de professionnels en lien avec le service de santé au travail, la direction des ressources humaines et la coordination générale de soins
- Contribue aux travaux institutionnels engagés dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux (DUERP) et de la qualité de vie au travail
- Rédige et présente un rapport annuel d'activité
- Peut participer au F3SCT en qualité d'expert
- Assure une veille scientifique dans son domaine de compétences

### **COMPETENCES REQUISES**

#### **Diplôme(s) professionnel(s) requis**

- Etre titulaire d'un Master 2 Mention psychologie sociale, du travail, des organisation et santé ou Psychologie clinique et psychopathologie

#### **Expérience(s), connaissances et savoir-faire requis ou souhaité(s)**

- Expérience souhaitable en institution hospitalière
- Expérience de travail en pluridisciplinarité

#### **Qualités requises**

- Capacités relationnelles et d'écoute
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités et de l'organisation

### **Dépôt des candidatures**

Lettre de motivation et curriculum vitae à adresser à M. Romain Girard, Directeur des Ressources Humaines, au plus tard le 31/10/2024.

Par courriel : [drh.recrutement@chlaval.fr](mailto:drh.recrutement@chlaval.fr)